

RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Comité syndical s'est réuni pour une séance en son siège, sis 1 rue des Tissonvilliers à Sarcelles (95200), le **lundi 6 octobre 2025** à 18h30, et a délibéré comme suit :

Institutionnel

D25-86 **Désignation du secrétaire de séance**

Désignation de M. Patrice GEBAUER adoptée à l'unanimité

D25-87 Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 30 juin 2025

Délibération adoptée à l'unanimité

Collecte

D25-88 Marché n° 25COLDTV01 « Collecte et traitement des dépôts sauvages sur une

partie du territoire de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France » -

2025-56-AOO - 2025-30-AVT – Avenant n°1 - Ajout de lignes au BPU

Délibération adoptée à l'unanimité

Traitement

D25-89 Signature de la convention SYCTOM – 2025-12-CNT

Délibération adoptée à l'unanimité

D25-90 Marché n°21SVM002 – 2021-4-AOO – Déchets végétaux – Avenant n°1 – Lot n°2 -

Gestion des horaires

Délibération adoptée à l'unanimité

D25-91 Marché n°21SVM002 – 2021-4-AOO – Déchets végétaux – Avenant n°2 – Lots n°1,

2 et 3 - Prolongation du marché

Délibération adoptée à l'unanimité

Juridique

D25-92 Retrait de la délibération n°25-67 du Comité syndical en date du 30 juin 2025

relative à la modification de la régie d'avances

Délibération adoptée à l'unanimité

Finances

D25-93 Décision modificative n°1 – Budget annexe « Collecte des dépôts sauvages pour la

CARPF »

Délibération adoptée à l'unanimité